

COMITE DIRECTEUR

Réunion du Dimanche 29 Juin 2008 à Deauville.

Présents : M. Yvan MAININI, Président.
Melles Loetitia MOUSSARD et Françoise AMIAUD, Mmes Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Françoise EITO-HUET, Catherine GISCOU, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, René LE GOFF, André NOUAIL, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.

Invités : MM. Roland BLIEKAST (Alsace), Jean-Jacques BLONDELLE (Picardie), Christian LEMOIGNE (Orne), Marc BASTIAN (Manche), Jacques LALANDE (Calvados).

Représentants du Conseil d'Honneur : Mme Georgette GIRARDOT. MM. Jean-Claude BOIS et Jean COMPAGNON.

Excusés : MM. Michel CHATEAU et Jacky RAVIER (mission).

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) et Fabrice CANET

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Michel CHATEAU (souffrant) et Jacky RAVIER (en mission).

Les membres du Comité Directeur remercient Jean-Yves GUINCESTRE et la Ligue de Basse Normandie pour l'excellente organisation de cette Assemblée Générale.

2. Informations complémentaires

☞ Commission Technique

☞ Championnat de France Jeunes 2008/2009

Philippe LEGNAME informe de la stabilité des candidatures et expose les équipes retenues dans les championnats de France suivants :

- Cadets 1
- Cadets 2
- Minimes Masculins
- Cadettes 1
- Cadettes 2
- Minimes Féminines

Rappel réglementaire : Les Licences T ne sont pas autorisées dans les équipes d'Unions, il faut donc mettre cette règle en application. Un rappel sera fait auprès des clubs.

Le Comité Directeur valide les listes des équipes en Championnats de France Jeunes, les Clubs, Liges et Comités seront informés.

☞ Commission Sportive

Marie-Noëlle SERVAGE expose les travaux en cours de la Commission Sportive :

- difficultés pour constituer les poules au regard des décisions prises par la Commission Contrôle de Gestion et la Chambre d'Appel.
- Revoir, lors du Bureau Fédéral du 10 Octobre 2008, les obligations des équipes en Championnat de France et les délais de la Commission Contrôle de Gestion.
- Les journées "Portes Ouvertes" des clubs de Championnat de France se dérouleront les 3 et 4 Juillet prochains.
- Coupe de France Robert Busnel : présentation de la nouvelle formule style "Roland Garros" qui définit au préalable les équipes susceptibles de se rencontrer.

☞ Précisions réglementaires :

↳ Article 320.1 – participation licences T en unions, précisions.

Frédéric JUGNET : il existe des ambiguïtés quant à l'interprétation de la règle. Cependant, avec cet article, il est impossible de faire participer des Licences T. Un rappel de cette règle a déjà été fait. Il faut refaire une information dans tous les clubs.

↳ Championnat de France, Article 1 et décision de la Chambre d'Appel

Frédéric JUGNET : il s'agit de précisions réglementaires dans tous les Articles 1 des Règlements sportifs particuliers de NM1, NM2, NM3, NF1, NF2 et NF3 (annexe 1).

Patrice ROMERO est surpris de cette modification et fait part de son incompréhension.

Yvan MAININI lui précise : suite à des décisions de Chambre d'Appel, il a fallu clarifier les règlements.

Le règlement est adopté par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents (1 voix contre).

↳ Règlement Sportif particulier de NF1

Il s'agit de précisions dans l'Article 9 (annexe 2).

Le règlement est adopté par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

☞ Calendrier administratif 2008-2009

Frédéric JUGNET présente le projet de calendrier administratif pour la saison 2008/2009, qui n'apporte pas de remarques particulières (annexe 3).

☞ **Projet Club Formateur(Label).**

Bernard GAVA présente le projet qui a été travaillé au sein d'un large groupe de travail :

Il y aura 2 types de label :

- le Label Elite Formateur
- Le Label Espoirs Formateur.

Plusieurs critères seront utilisés pour déterminer le nombre de points obtenus, afin de classer le club dans le niveau Elite ou Espoirs :

- Niveau de pratique des Equipes de Jeunes
- Sélection, détection et pôles espoirs
- Pôles Espoirs
- Joueur(euse) ayant intégré le haut niveau
- Ecole d'arbitrage
- Formation Dirigeants
- Emploi(s) dans le club
- Entraîneurs en formation
- Actions spécifiques dans le développement de la formation.

Suite au dépôt du dossier par le club, le label est attribué si les critères sont réunis.

Jacques LAURENT : ce label doit déboucher sur une prise en considération par les collectivités et Jeunesse et Sports dans l'attribution des subventions.

Jacques DENEUX : il faudra être attentif à la disparité entre les Ligues.

Jean-Yves GUINCESTRE : attention aux difficultés dans les clubs du milieu rural, où il ne sera pas facile d'obtenir ce label, au regard du contexte. La COMED regrette qu'il n'existe aucun élément santé - prévention du dopage dans les critères.

Cette proposition de label doit-elle être appliquée aux clubs professionnels (Pro A et Pro B) et à la Ligue Féminine de Basket compte tenu que ces niveaux ont déjà une validation pour leur centre de formation contrôlée par la DTBN.

Un débat s'engage sur l'intégration, ou non, des clubs professionnels et de LFB.

Le Comité Directeur souhaite que ce label soit ouvert à tous.

Bernard GAVA apporte quelques précisions :

- le dossier s'intitule le "Club Formateur"
- Le label est actuellement en phase de test, pour une mise en application à compter de Juin 2009.
- Il faut réfléchir à un critère de suivi médical de manière incitative.
- Ce label annuel sera attribué a postériori.

☞ **Challenge de l'Esprit Sportif Jacques DORGAMBIDE.**

Jean COMPAGNON expose le projet de règlement pour attribuer les récompenses de la saison prochaine :

- Récompenses financières à la fin des rencontres "Aller", pour :
 - o Une association Féminine (application du règlement pour déterminer la lauréate)
 - o Une association Masculine
- Attribution du Challenge "Jacques DORGAMBIDE" à la fin de la saison sportive (récompenses financières et remise des Trophées/Oriflammes à l'Assemblée Générale FFBB) :
 - o Une association Féminine
 - o Une association Masculine

A la fin des rencontres "Aller", il faudra publier une liste des équipes en tête du Challenge.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents

3. Partie statutaire :

- ☞ Délégation du pouvoir financier
- ☞ Délégation auprès de la FIBA
- ☞ Désignation des représentants auprès de la LNB
- ☞ Désignation du Président et des membres de la Ligue Féminine
- ☞ Désignation du Directeur de Basketball Magazine.
- ☞ Désignation des Chargés de Mission
- ☞ Composition du Conseil d'Honneur et du Jury d'Honneur
- ☞ Délégation des pouvoirs aux Ligues Régionales, aux Comités Départementaux et à la LNB
- ☞ Désignation des chargés d'instruction.

Didier DOMAT est désigné en tant que Chargé d'Instruction de la Chambre d'Appel, reconduction des autres chargés d'instruction.

Le Comité Directeur adopte, à l'unanimité des membres présents, les propositions faites ce jour (annexe 4).

1. Concernant les Statuts ou le Règlement Intérieur FFBB, il faudrait envisager le non cumul des mandats entre "Président de Ligue" et "Président de Comité".
2. Interrogation du Comité Directeur sur les délais entre les Assemblées Générales des Comités Départementaux, les Ligues Régionales et l'AG de la FFBB

Ces deux réflexions seront menées par la Commission Juridique, au cours de la saison 2008/2009.

☞ Questions diverses

La Commission des Jeunes propose :

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans (jusqu'en Juin 2011) :
Paris Jean Bouin (CD 75) – Pays des Olonnes Basket (CD 85) – Eveil Sportif Montmorot (CD 39)

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket (jusqu'en Juin 2011) :

AL Gerland Mouche (CD 69) – NCAB Nice (CD 06).

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

René LE GOFF : a été surpris de lire un article dans Basketball Magazine, qui dénigre le Basket professionnel (article sur la NM1).

Yolaine COSTES expose le projet des Com/Rom de faire jouer des rencontres sur une semaine afin de qualifier les équipes pour les finales de NF3 et NM3, en région Parisienne.

Yannick SUPIOT : concernant la Charte de l'Arbitrage, il y aura peut-être des carences, la difficulté se situe au niveau des Ligues qui n'ont pas forcément le nombre d'arbitres pour couvrir les rencontres régionales du fait que les comités privilégient la couverture départementale.

Bernard GAVA communique des informations :

- le prix René LAVERGNE n'a pas été décerné cette année.
- Les entraîneurs français qui parlent un américain approximatif lors des temps morts, notamment lorsqu'il y a la Télévision, prête à sourire et donne une image négative de notre discipline. Que compte faire la LNB à ce sujet ?

René LE GOFF précise qu'une réflexion est en cours, aidée par la législation qui se met en place.

Françoise EITO HUET : concernant la saisie des Licences par Internet, des modifications ont été effectuées. Il serait intéressant d'obtenir un livret / manuel d'explications.

Claude AUTHIE lui précise que ce sera fait pour fin Juillet

Jean-Marie FLORET souhaite avoir quelques informations sur la situation des clubs de Mourenx et du Temple sur Lot.

Yvan MAININI explique que le transfert des droits sportifs, sous conditions, a été accepté par le Bureau Fédéral.

Marie-Noëlle SERVAGE : pour l'application de la Charte de l'Arbitrage, il faudrait obtenir les informations plus rapidement pour la constitution des calendriers.

Yvan MAININI clôture la séance en remerciant à nouveau les organisateurs pour la très bonne organisation du Forum et de l'ensemble de l'Assemblée Générale de la FFBB.

Prochain Comité Directeur les 24 et 25 Octobre 2008 à Paris.